

Ministère de la culture

Concours interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2019

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

19-DEC4-07217

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

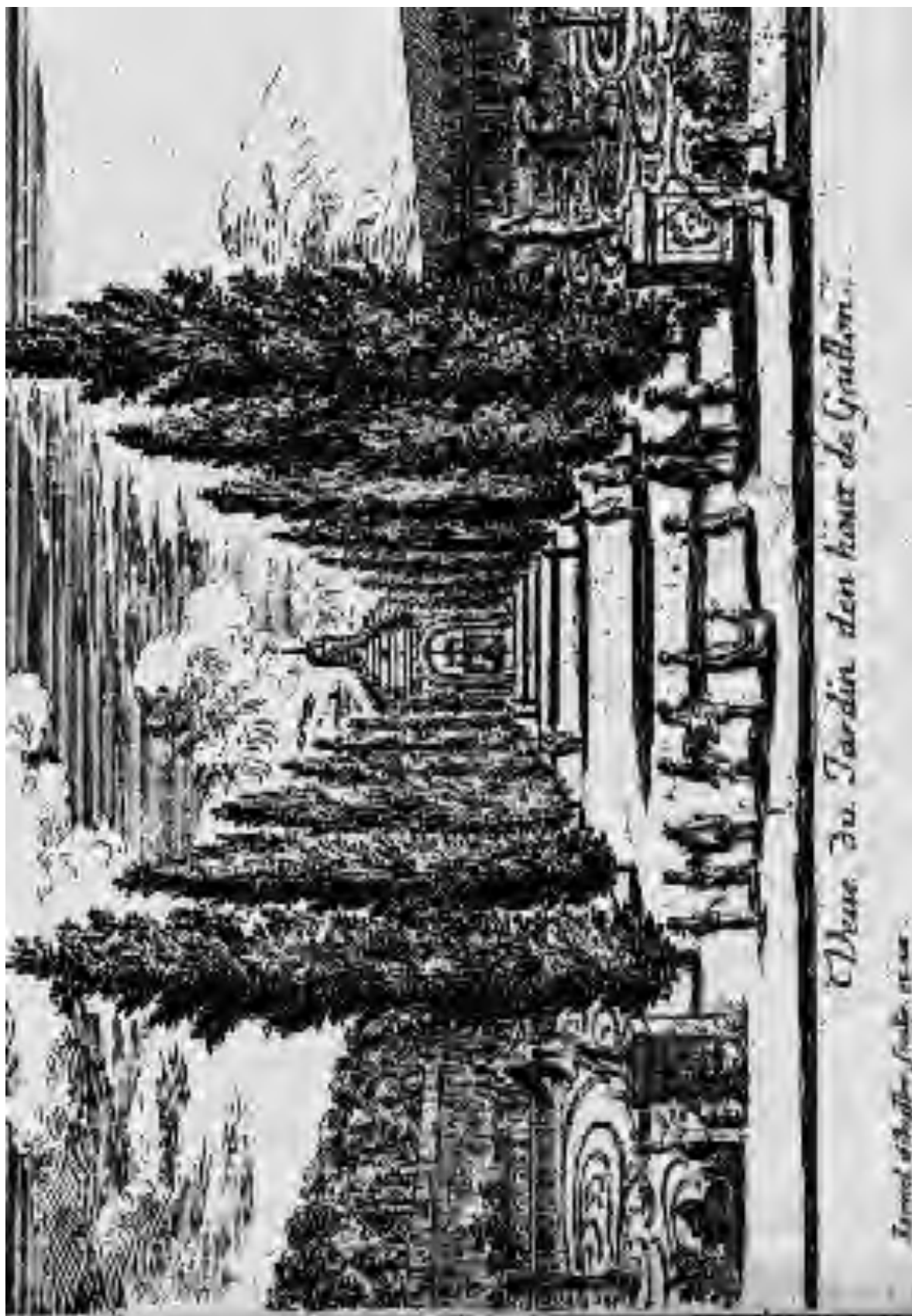
- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 4 pages au total.

SUJET N°1 :

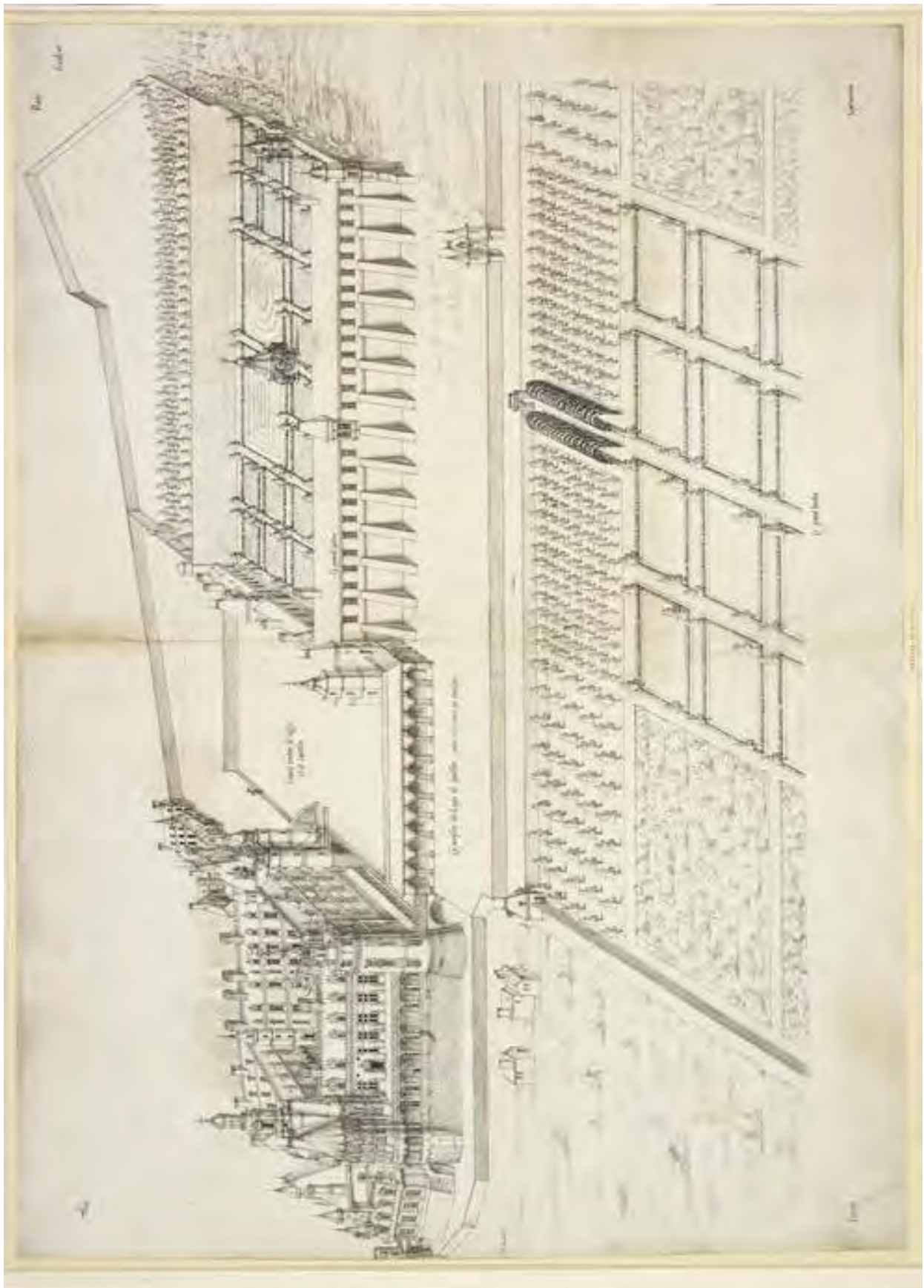
À l'aide des documents fournis (les jardins du château de Gaillon), décrivez et analysez le jardin en tenant compte de la composition et de la structure végétale.

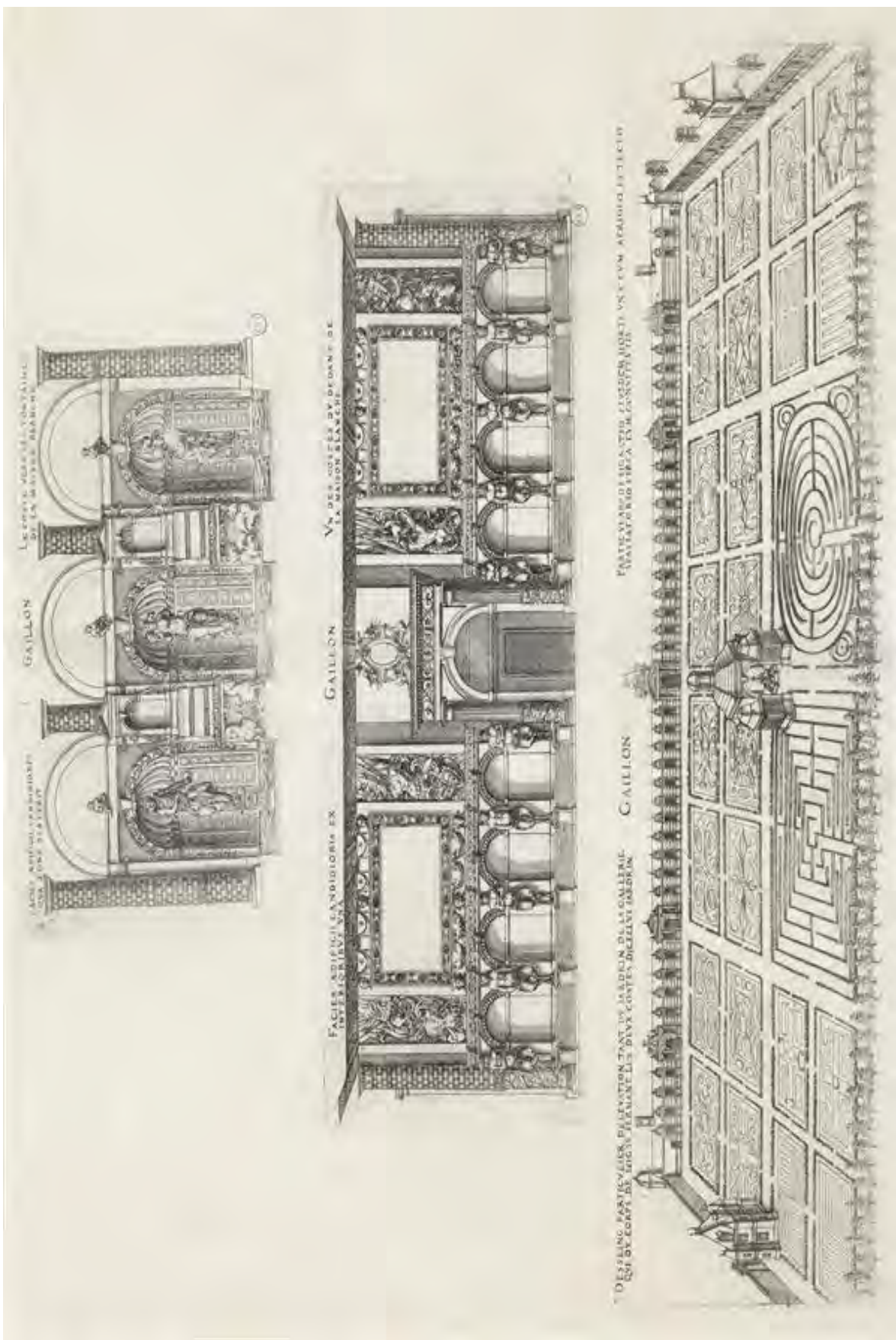
Inscrivez ensuite ce jardin dans l'histoire de l'art des jardins en considérant le style, l'époque et sa possible évolution.



Chêne du Jardin des Comtes de Gaillemont.

Armed. et gravé par L. S. et ses.





Ministère de la culture

Concours interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2019

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

19-DEC4-07217

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 4 pages au total.

SUJET N°2 :

À l'aide des documents fournis (les jardins de Fontainebleau), décrivez et analysez le jardin en tenant compte de la composition et de la structure végétale.

Inscrivez ensuite ce jardin dans l'histoire de l'art des jardins en considérant le style, l'époque et sa possible évolution.

vue générale du château de Fontainebleau prise à son horizon
tel qu'il étoit en l'an 1595 sous Henry IV
peinture de ...



- A Les fontaines de Berry
- B Les parcs de la Dame
- C La fontaine de Tils
- D E F G Les quatre fontaines du Grand Jardin
- H Les deux fontaines de la Reine Cour du Chêne Blanc
- K La fontaine de la Cour des Offices
- La source de la fontaine de Fontainebleau

Le plan de la fontaine de Fontainebleau
peinture de ...



Le plan de la fontaine de Fontainebleau
peinture de ...





Ministère de la culture

Concours interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2019

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

19-DEC4-07217

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

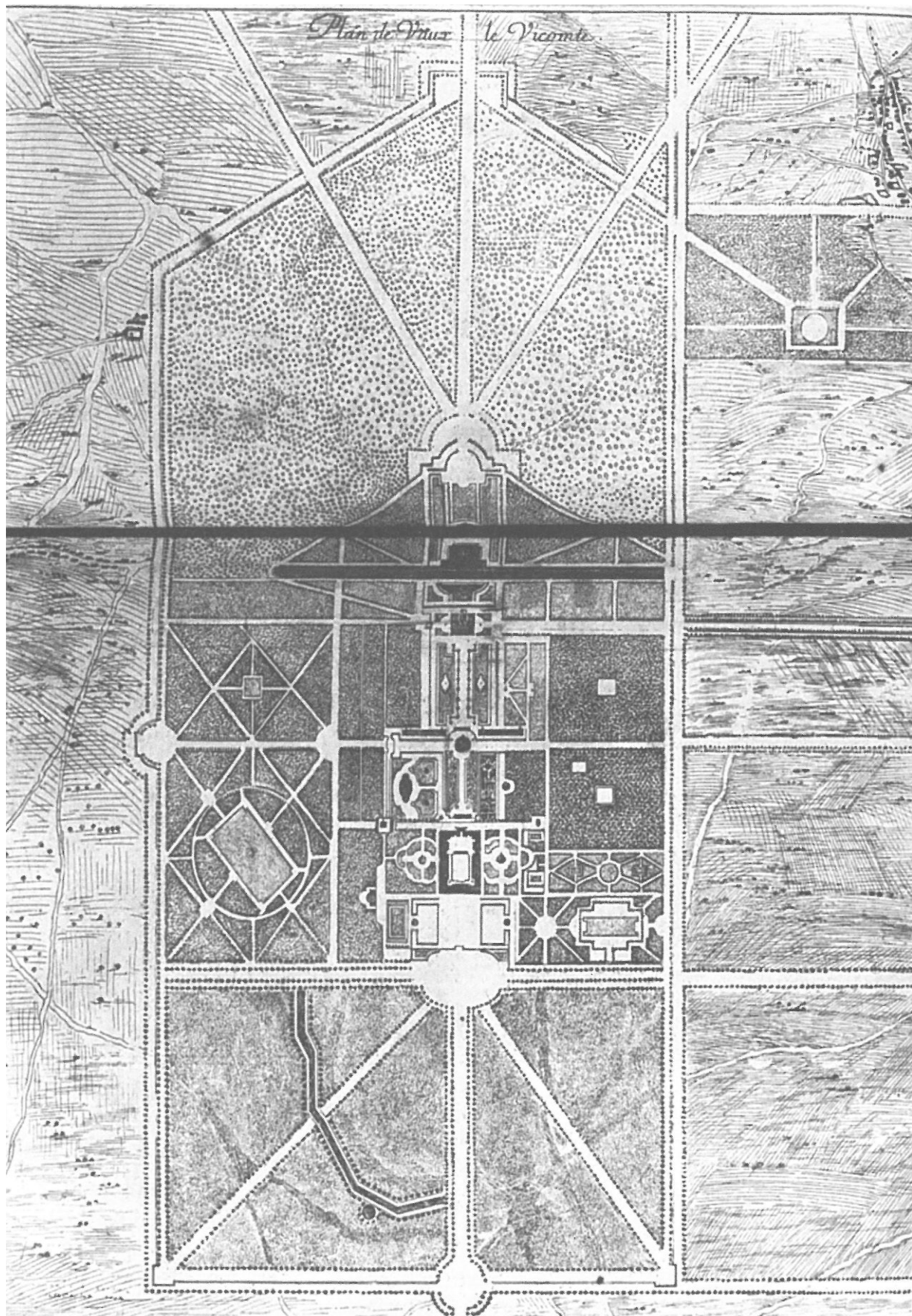
- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 4 pages au total.

SUJET N°5 :

À l'aide des documents fournis (les jardins de Vaux-le-Vicomte), décrivez et analysez le jardin en tenant compte de la composition et de la structure végétale.

Inscrivez ensuite ce jardin dans l'histoire de l'art des jardins en considérant le style, l'époque et sa possible évolution.





17

— Vue de l'usine de la Manufacture de la Ville de Roubaix —



Ministère de la culture

Concours interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2019

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

19-DEC4-07217

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 4 pages au total.

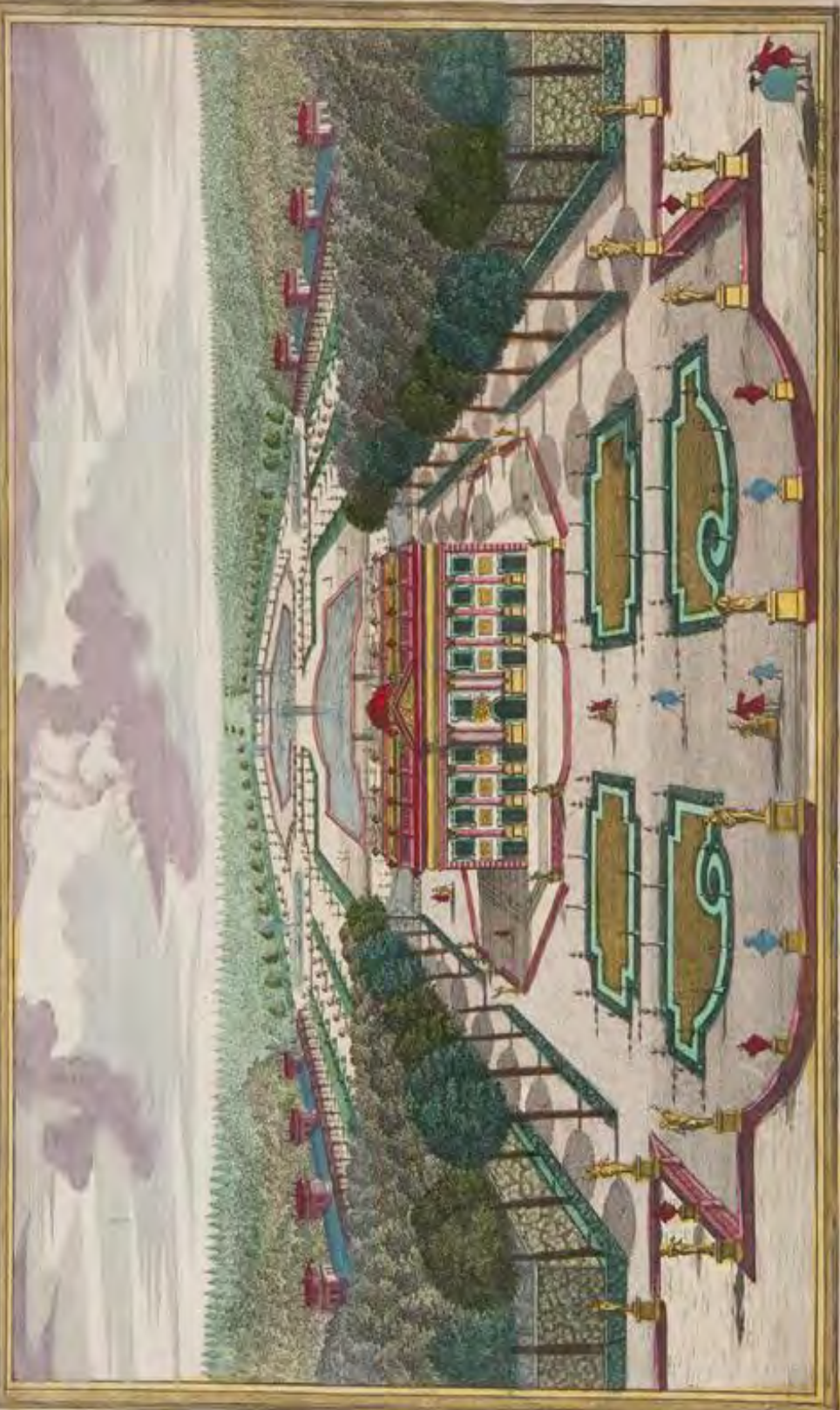
SUJET N°6 :

À l'aide des documents fournis (les jardins de Marly), décrivez et analysez le jardin en tenant compte de la composition et de la structure végétale.

Inscrivez ensuite ce jardin dans l'histoire de l'art des jardins en considérant le style, l'époque et sa possible évolution.

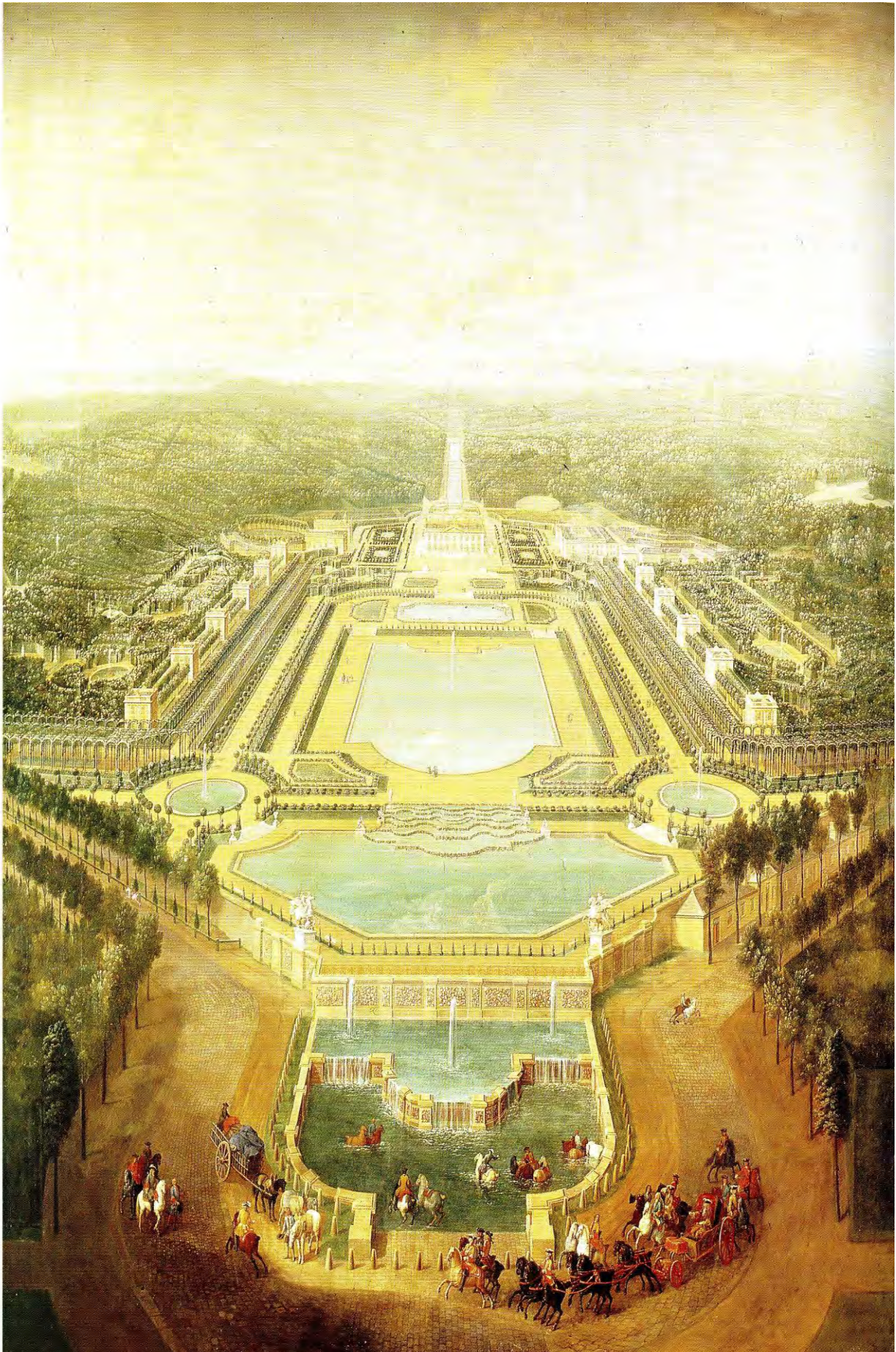
CS 42 2787

16



Prospect aus Perspectiv des Königs Brunnens Fuß und Garten Gebäude zu Marly wie selbige von der Seiten der
 grossen Cascade insüßsehen.
 C. M. P. S. C. M.

M. David delin. et lit.
 J. B. Wolff scul. Aug. V.



Ministère de la culture

Concours interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2019

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

19-DEC4-07217

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 4 pages au total.

SUJET N°10 :

À l'aide des documents fournis (le désert de Retz), décrivez et analysez le jardin en tenant compte de la composition et de la structure végétale. Inscrivez ensuite ce jardin dans l'histoire de l'art des jardins en considérant le style, l'époque et sa possible évolution.

Le Désert de Retz en 1785
selon le plan dressé par M. de Monville







Ministère de la culture

Concours interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2019

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

19-DEC4-07217

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 4 pages au total.

SUJET N°13 :

À l'aide des documents fournis (le parc de Montsouris), décrivez et analysez le jardin en tenant compte de la composition et de la structure végétale. Inscrivez ensuite ce jardin dans l'histoire de l'art des jardins en considérant le style, l'époque et sa possible évolution.

PARC DE MONTSOURIS

Levé à l'échelle vicinale.

MINUTE

Relevé de Dessin.



Plan de Montsouris





Ministère de la culture

Concours interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2019

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

19-DEC4-07217

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 4 pages au total.

SUJET N°17 :

À l'aide des documents fournis (le parc André Malraux), décrivez et analysez le jardin en tenant compte de la composition et de la structure végétale. Inscrivez ensuite ce jardin dans l'histoire de l'art des jardins en considérant le style, l'époque et sa possible évolution.





Ministère de la culture

Concours interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2019

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

19-DEC4-07217

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

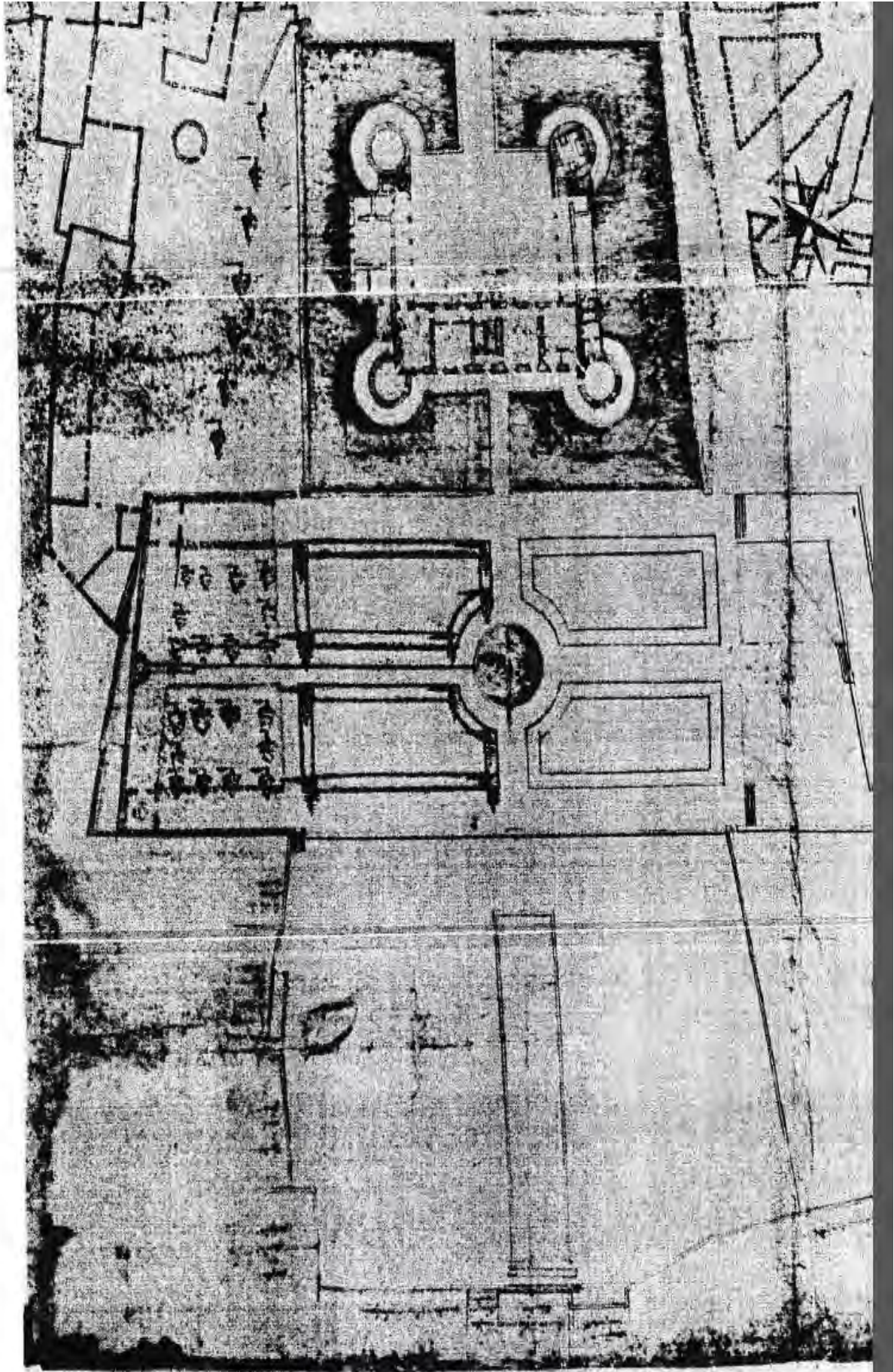
- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 4 pages au total.

SUJET N°20 :

À l'aide des documents fournis (le jardin de Bussy Rabutin), décrivez et analysez le jardin en tenant compte de la composition et de la structure végétale.

Inscrivez ensuite ce jardin dans l'histoire de l'art des jardins en considérant le style, l'époque et sa possible évolution.







Ministère de la culture

Concours interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2019

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

19-DEC4-07217

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 4 pages au total.

SUJET N°23 :

À l'aide des documents fournis (le jardin de Georges Clémenceau), décrivez et analysez le jardin en tenant compte de la composition et de la structure végétale.

Inscrivez ensuite ce jardin dans l'histoire de l'art des jardins en considérant le style, l'époque et sa possible évolution.







Ministère de la culture

Concours interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2019

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

19-DEC4-07217

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

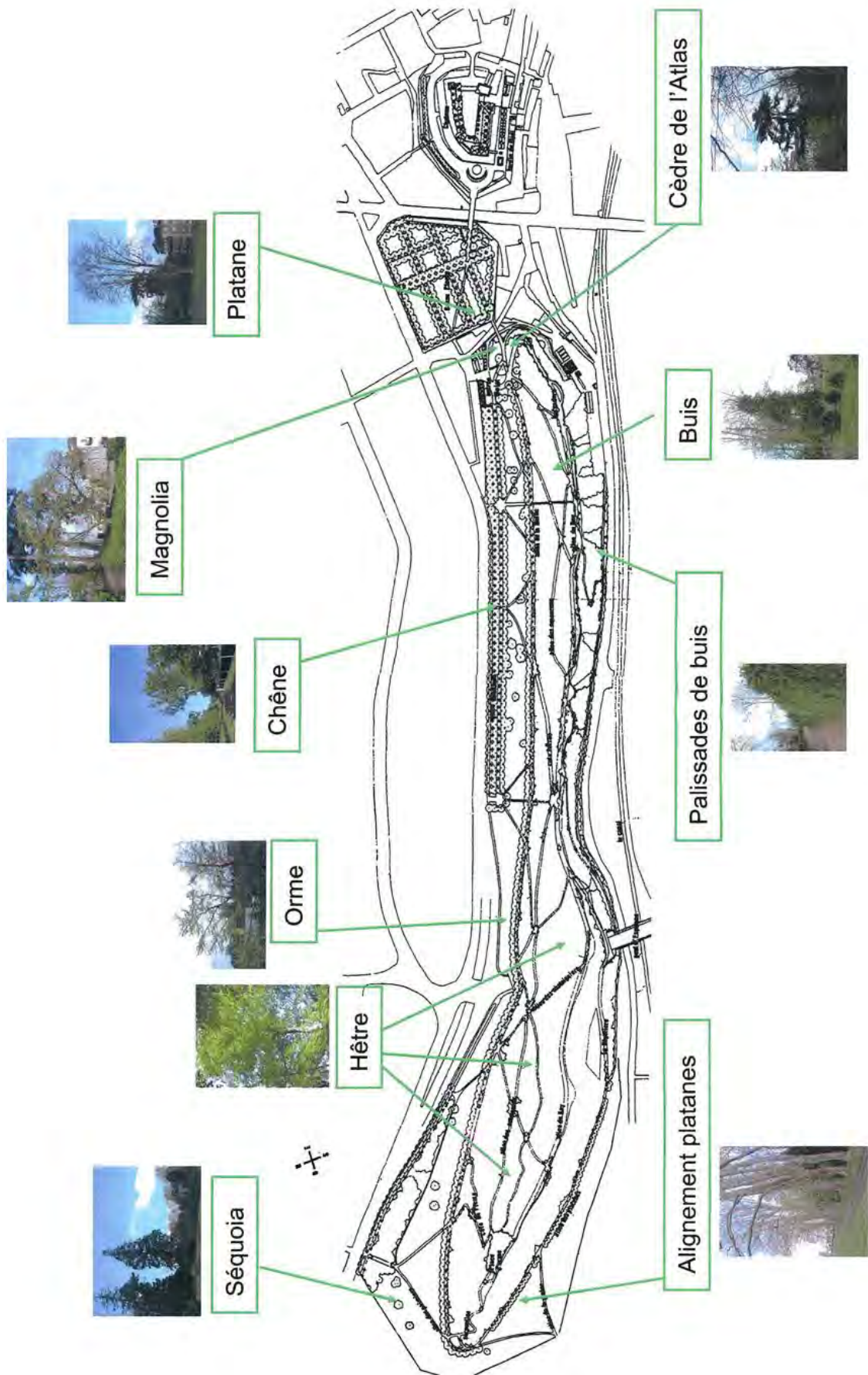
- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 4 pages au total.

SUJET N°25 :

À l'aide des documents fournis (le jardin du château de Pau), décrivez et analysez le jardin en tenant compte de la composition et de la structure végétale.

Inscrivez ensuite ce jardin dans l'histoire de l'art des jardins en considérant le style, l'époque et sa possible évolution.







Ministère de la culture

Concours interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2019

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

19-DEC4-07217

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 4 pages au total.

SUJET N°27 :

À l'aide des documents fournis (parc du château de Courances), décrivez et analysez le jardin en tenant compte de la composition et de la structure végétale.

Inscrivez ensuite ce jardin dans l'histoire de l'art des jardins en considérant le style, l'époque et sa possible évolution.

